Réindustrialiser c'est pérenniser, développer les emplois d'aujourd'hui et de demain !

En 2012, la « Grande conférence sociale » ambitionnait le redressement de l'industrie française en s'attaquant aux causes de la désindustrialisation.

Quel bilan de l'action gouvernementale depuis la Conférence Sociale ?

Avec plus de 3 millions officiels de chômeurs (5 millions en réalité), dont plus de 1000 supplémentaires par jour, des annonces quotidiennes de fermetures de sites.

Pour la CGT comme pour les salariés, le sujet de préoccupation numéro un, c'est l'emploi.

Alors que La désindustrialisation s'accentue. L'industrie ne représente plus que 10%, 3 million de salariés, 350 000 emplois industriels ont été détruits ces 5 dernières années! La Production manufacturière n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise.

L'intervention publique subventionne massivement les entreprises, tous secteurs confondus. (Mesures fiscales dérogatoires, CICE, exonérations de cotisations sociales, subventions sur les fonds publics d'emplois privés, chômage partiel, plan automobile, contrats de filières…).

Il est urgent que l'Etat joue son rôle. :

Pour éviter la disparition des secteurs stratégiques de l'industrie, la fermeture des sites industriels stratégiques. Trop souvent, il est spectateur, accompagnateur voir même acteur.

- Energie : Eon, EDF Fessenheim
- Automobile: PSA, Good Year, Michelin…
- Chimie/Energie : Pétroplus, Lyondelbasel, Kem One…
- Santé : Sanofi…
- Agro-Alimentaire : Fralib, Continental Nutrition…
- Sidérurgie : Florange…

La CGT pense qu'il est urgent de sauver ces secteurs et entreprises, de s'appuyer sur eux pour développer les filières de demain. C'est pourquoi elle a établi une liste non exhaustive des projets industriels portés par les salariés et les syndicats CGT dans les entreprises et filières industrielles existantes ou à créer.

Nous vous proposons, Monsieur Le Ministre cette liste afin d'évaluer avec vous les mesures qu'il convient de prendre pour pérenniser et développer ces filières.

Il est important d'écouter les salariés, de prendre le temps pour étudier les projets qu'ils portent et de les soutenir, car c'est leur avenir, celui de leurs familles mais aussi de leurs territoires qu'ils portent.

Concernant leur bilan :

- La **BPI et les BPI Régions** ont été créées, dotation de 6 milliards pour les investissements alors que 42 mds étaient annoncés.
- Le Commissariat à la stratégie et la prospective

- Le Conseil National de l'industrie et les 12 puis 13 comités stratégiques de filières industrielles.
- La proposition CGT du Livret d'Epargne industrie n'a pas été mise en œuvre.
- **Transition énergétique** : Le débat organisé encadré par les décisions du Président de la République et sur un délai très court n'a pas atteint ses objectifs.
- La **politique industrielle territorialisée reste un vœu pieu**
- La **Contractualisation des aides publiques** n'est toujours pas à l'ordre du jour.
- Le **Pacte de compétitivité** est largement favorable au patronat, le travail est considéré comme un coût. Le gouvernement adopte en pleine négociation sur la sécurisation de l'emploi, un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) d'un montant de 20 milliards d'euros sans contrepartie aux entreprises. Seul 20 % du CICE irait au secteur industriel « exportateur ». La France subventionne massivement les entreprises sans en exiger la moindre création d'emploi !
- La **Négociation sur la sécurisation de l'emploi et pour la compétitivité a** débouché sur des reculs sociaux qui annihilent les contreparties accordées comme le contrôle du CICE par les CE ou la présence d 1 ou 2 salariés dans les Conseils d'administrations et de surveillance avec voix délibératives
- La **loi sur les reprises de sites rentables** est toujours en débat au parlement. Il faut en faire une loi majeure pour les droits des salariés. Il en est de même pour la loi sur l'économie sociale et solidaire qui pour nous constituera aussi un test sur la volonté du gouvernement d'agir en faveur des droits des salariés, de l'emploi et d'une autre manière de produire et de considérer le travail comme une richesse et non un cout.

Pour Rompre avec ces logiques, La CGT Propose

- Un défi démographique (28% des salariés de l'industrie ont plus de 50 ans, selon l'INSEE) se profile et menace l'industrie, les transmissions des savoirs faire et de compétences. La CGT propose de recenser les secteurs industriels impactés et d'entamer une Gestion Prévisionnelle sur les stratégies des entreprises, des emplois et des compétences favorisant un vaste plan de recrutement et de formation dans les filières industrielles,
- Comme l'indique notre Confédération Européenne des Syndicats, il est urgent d'arrêter les attaques contre la législation du travail. L'adage les licenciement d'aujourd'hui feront les emplois de demain, débouchent sur des destructions massives d'emplois et de capacité industrielle. Les facilités pour détruire les emplois sont immenses dans ce pays : Intérim, fin de CDD, Départs volontaires et ruptures conventionnelles constituent la majorité des motifs d'inscriptions à pôle emploi.
- L'étude de la DARES portant sur les ruptures conventionnelles indique clairement un recours abusif à ce dispositif. La rupture conventionnelle est détournée de son objectif. Pour la CGT il est urgent de mettre en place un groupe de travail afin d'évaluer et d'encadrer ce dispositif qui nuit à l'emploi, notamment des séniors.
- La CGT propose aussi un dispositif de Sécurisation de l'emploi et des entreprises (remplaçant le chômage partiel) et qui permettra de maintenir les emplois et les capacités de production.
- Donner de nouveaux droits et pouvoirs aux salariés dans les entreprises. (Comité inter-entreprises pour sous-traitants et droit suspensif sur licenciement, priorité de reprise en cas de cession de sites, CA/CS, C Audit et Comité de rémunération)

- Augmenter l'investissement productif (recherche-développement, formation et qualification, matériels et équipements) en favorisant l'investissement à long terme et en décourageant les montages financiers complexes : Une législation contraignante doit voir le jour pour tout investisseur engageant la responsabilité physique et morale de l'investisseur dans les montages financiers. La CGT est disponible pour avancer ses propositions.
- La BPI est un pas positif, il faut selon nous la Transformer en pôle financier public et la doter d'un outil d'épargne. Pour cela la CGT propose de mettre en place le livret d'épargne pour le développement de l'emploi et de l'industrie(LEDEI)
- Contractualiser les aides, donner au Comité d'entreprise, au Comité d'Entreprise Européen, le droit d'information, de contrôle, de suspension sur les fonds publics (est-il normal d'attribuer des milliards à tous les secteurs indépendamment de leur politique d'emploi, de leur niveau d'utilisation de contrats précaires, de leurs politiques salariales, de leurs efforts à résorber les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, en faveur des travailleurs handicapés, de leur capacité à investir dans la formation, dans la recherche et l'innovation, à exporter et à produire) Pour nous la réponse est clairement non !
- Il faut sur ce sujet donner le droit au Comités d'entreprises au comité d'entreprise européen, le droit d'information, de contrôle et de suspension sur les fonds publics alloués aux entreprises.
- Décourager les montages financiers complexes : Une législation contraignante pour tout investisseur engageant la responsabilité de la personne physique et morale dans les montages financiers.
- Harmoniser l'impôt sur les sociétés dans l'union européenne, majorer l'impôt pour les entreprises qui donnent la priorité à la distribution des dividendes et lutter contre le dumping fiscal, monétaire, la fraude fiscale et sociale des entreprises
- Une politique énergétique qui utilise le bouquet énergétique le plus efficace du point de vue social, environnemental, économique et industriel et organiser une maîtrise publique du secteur...
- OPA : Légiférer en rendant obligatoire à tout investisseur de dévoiler sa stratégie aux CE et CEE dès 10% de participation. C'est aujourd'hui le cas pour le comité d'audit en direction des marchés
- Faire respecter les normes sociales internationales dans les échanges mondiaux afin d'éviter la mise en concurrence des salariés
- Une politique monétaire au service de la production et de l'emploi, modifier les critères et rôle de la BCE. Revoir la gestion des taux de change de l'euro, y compris en changeant les statuts actuels de la BCE.
- <u>Le gouvernement doit proposer une politique industrielle européenne basée sur les coopérations, les complémentarités et les solidarités entre les territoires et les populations</u>. La concurrence et les spécialisations économiques imposées aux états ont provoqué cette crise et l'ont amplifié. Comme la CES, la CGT réclame un plan de relance par l'investissement équivalent à au moins 2 points du PIB européen.
- <u>La France doit agir pour aider à établir un socle de protection sociale universelle dans les échanges internationaux (OIT</u>-Rio+20)